



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 10 janvier 2019

Madame Valérie Bédère
Commissaire enquêteur
Mairie
Place de l'église
40140 MAGESCQ

Transmission électronique : contact@mairie-magescq.fr

Objet 1 : Enquête publique relative au projet d'élaboration du plan local d'urbanisme

Objet 2 : Enquête publique relative au projet de révision du zonage d'assainissement

Madame le Commissaire enquêteur,

Nous avons antérieurement à la présente enquête eu l'occasion d'échanger avec la commune à propos du projet de PLU, mais également depuis à propos d'inquiétudes en raison d'un projet de stockage d'effluents d'une unité de méthanisation (Nota Bene : Une solution semble avoir été trouvée à Magescq ; la SEPANSO n'a pas marqué d'opposition au projet de construction de ce projet de Fonroche à Bénesse-Maremmes ; je suis d'ailleurs toujours en relation avec des responsables de l'entreprise). Les remontées de nappes et les grosses pluies posent indiscutablement des problèmes dans certains secteurs (parfois même sur des secteurs récemment urbanisés comme dans le cas que je viens de mentionner.

Nous avons examiné les remarques faites tant par les Personnes Publiques Associées que par les citoyens concernés. Vous disposez de toutes les observations utiles (MRAE, préfet...)

Nous nous contenterons donc de joindre à ce message les courriers qui sont susceptibles de vous intéresser et de vous être utiles.

Sentiments les meilleurs.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 10 juin 2017

Monsieur le Préfet des Landes
s/c de Monsieur le Secrétaire général
24 rue Victor Hugo
40021 MONT DE MARSAN

Transmission électronique

Objet : Que deviennent l'économie et l'environnement des fermes photovoltaïques dans les Landes ?

Monsieur le Préfet,

Le département des Landes possède des installations photovoltaïques depuis de nombreuses années.

Si le processus de photosynthèse est essentiellement modifié sur les sols qui accueillent les panneaux — ce que nous déplorons — la flore n'en n'est heureusement pas pour autant éradiquée, même si apparemment la biodiversité s'est trouvée altérée.

Par ailleurs l'économie financière d'une telle installation est analysée, mise en perspective, au moment de son installation et à ce stade, les projections sont très difficiles du fait des évolutions technologique et du marché des panneaux, sans compter les incertitudes du recyclage des panneaux ou encore sur les provisions financières demandées aux exploitants et mises à mal par une économie entrée maintenant dans une période que certains n'hésitent pas à qualifier d'extrêmement incertaine.

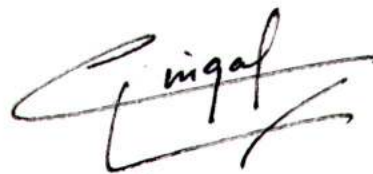
Aussi, au titre de ses statuts, la Fédération SEPANSO-Landes s'interroge sur la résistance au temps des descriptions lors des enquêtes publiques et donc leur effectivité en particulier en ce qui concerne :

1/ le débroussaillage mécanique des sols et l'utilisation (ou non) de produits chimiques (herbicides...);

2/ les provisionnements financiers demandés en vue de la déconstruction, du recyclage des panneaux et de la réhabilitation des sols en fin de contrat.

Nous vous saurions gré de communiquer à ce sujet dans les différentes instances de concertation que vous gérez.

Je vous remercie, Monsieur le Préfet, des réponses que vous pourrez nous apporter et vous prie d'agréer mes salutations distinguées.



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr
<http://www.sepanso40.fr>

georges.cingal@wanadoo.fr <http://www.sepanso40.fr>



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 26 septembre 2017

Monsieur le Maire
Mairie
1 place de l'Église
40140 Magescq

Transmission électronique :

Carole.ALBOUZE@cc-macs.org

mairie.magescq@wanadoo.fr

pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr

Objet : réunion du 18 septembre 2017 / PPA au PLU

Monsieur le Maire,

Je vous remercie de l'accueil qu

e vous avez réservé à Monsieur Jean-Pierre Lesbats qui représentait notre organisation à la réunion du 18 écoulé sur la dernière présentation du PLU avant arrêt. Au regard des statuts de la Fédération SEPANSO Landes, vous voudrez bien trouver les remarques que suscite, à l'issue de la réunion, ce projet.

1 — Sauf omission de notre part, nous ne trouvons pas trace d'invitation au titre des personnes publiques associées à des réunions qui ont précédé l'actuelle.

2 — Nous regrettons de ne pas trouver une histoire du village qui relaterait la présence humaine à Magescq en regard des faits sociétaux et/ou de l'économie qui est survenue par le passé.

■ Cette vue historique permet de mieux comprendre les déplacements de populations et donc d'analyser le temps présent.

L'analyse démographique que vous livrez dans le rapport de présentation (5 pages, 1901 étant la date la plus ancienne) fait apparaître : **i)** un solde migratoire ; **ii)** *"une situation géographique privilégiée et bien reliée par rapport aux pôles et bassins d'emplois de Bayonne, Dax, Orthez, et Peyrehorade, et au littoral"* (p. 28) ; **iii)** *"La médiane du revenu disponible par unité de consommation est de 19 267 euros en 2013, inférieur à celui de la communauté de communes de MACS et du département des Landes."* (p. 31).

■ On déduit que l'orientation que vous prenez ou que vos prédécesseurs ont prise est le choix de proposer de venir habiter à Magescq et, pour une majorité de ces personnes, de travailler ailleurs. Cette situation, mise en relation avec les revenus disponibles par ménages, laisse entrevoir dans l'économie financière actuelle (stagnation des revenus, augmentation des coûts des carburants, par ex.) une paupérisation des ménages. Ceci n'a d'ailleurs pas l'air de vous interroger d'aucune manière puisque vous banalisez la situation avec l'aide de vos afficheurs électroniques en brandissant la disponibilité de terrains (s'adresser à la mairie). Tout cela donne une impression de

libéralisme sans nuance avec la création d'un marché dont il faut mesurer la portée : destruction d'espaces naturels ou agricoles, aménagements urbains, flux de transports énergétiques dommageables économiquement (transports, nouveaux réseaux, ...). Pour mémoire notre représentant a qualifié cette politique d'extrêmement dangereuse (de tels flux peuvent avoir des conséquences sur l'économie familiale, la santé y compris psychologique des nouveaux arrivants, peu conscients de la vie choisie et par la suite subie, lors de l'installation dans des villages tels que celui de Magescq). A la Fédération SEPANSO Landes nous avons bien conscience que les taxes liées à la construction, la propriété, etc. sont des composantes essentielles des budgets publics et plus particulièrement communaux, mais nous savons aussi que l'État et les communes sont responsables du bien être des citoyens. Aussi il nous paraît hasardeux d'utiliser le solde migratoire sans nuance avec pour seul souci un accroissement de population et le bouclage de finances communales. Dans cette partie du rapport de présentation, les chiffres ne rendent pas compte du réel (en omettant des pans entiers de la sociologie, de la santé des populations, des économies), ils se font l'instrument d'une politique et de la dénégation. **Que retirez-vous donc de cette phrase : "Après avoir connu une longue période de déclin démographique, passant de 1 712 habitants en 1901 à 1 100 habitants en 1968 ..." ?**

3 — Vous prévoyez deux zones, 1AUS et US destinées aux activités sportives dans des proportions peu communes. La zone US (dite la base de karting) est déjà existante et une zone 1AUS est une perspective d'aménagement d'un moto-cross.

■ Le PLU n'est pas très bavard sur les superficies prévues pour ces projets. Sauf à rappeler pour la zone 1AUS qu'elle mobilisait 24 ha (EP sous le POS) mais seulement 11,4 ha destinées dans le projet de PLU ... Pour la zone US déjà existante, nous observons avec Google Earth qu'elle occupe 7 ha fortement anthropisés (circuit de karting), imperméabilisées et évidemment construites. Le projet de PLU manque *a priori* sérieusement d'informations sur ces zones. Par ailleurs elles sont situées à l'intérieur du site classé des étangs landais sud. Ce sont finalement des incongruités pour lesquelles il faut s'interroger sur leur pérennité ; dans ce sens il est préférable déjà de supprimer l'art. US 23 du règlement de zone.

4 — secteur 1AUD — Arcolan. Sans que l'on voit clairement sur la carte de sensibilité aux remontées de nappes il est regrettable de ne pas utiliser le dispositif de trames verte et bleue pour établir une continuité écologique entre les rives du Magescq et les zone naturelles ou agricoles plus au nord. La constitution de la zone 1AUD réalisera une barrière définitive à une continuité écologique. Nous regrettons ce choix qui constitue une régression écologique notoire du milieu.

En l'état, la Fédération SEPANSO-Landes ne cautionne pas le PLU que vous avez exposé.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53 georges.cingal@wanadoo.fr

PS : à la fin de la réunion un tout autre sens est intervenu concernant le champ photovoltaïque ; vous voudrez bien trouver sous cet envoi une lettre en relation avec cette discussion.



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 26 septembre 2017

Monsieur le Maire
Mairie
1 place de l'Église
40140 Magescq

Transmission électronique :

Carole.ALBOUZE@cc-macs.org

mairie.magescq@wanadoo.fr

pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr

Objet : suivi des sites photovoltaïques.

Monsieur le Maire,

Nous faisons suite à la discussion informelle que vous avons eue le 18 écoulé avec M. Jean-Pierre Lesbats en évoquant les centrales photovoltaïques.

Vous trouverez ci-après la lettre adressée au préfet le 10 juin 2017 concernant le suivi de ces centrales. Nous attendons la réponse du préfet.

Comme vous le savez les panneaux contiennent des composants polluants qu'il faudra recycler en fin de vie, c'est-à-dire dans une perspective de 20 à 30 ans. Pour cela les exploitants doivent constituer, au titre de la déconstruction de la centrale, une provision financière.

Si l'on observe le monde des affaires, on constate qu'il est finalement facile pour un dirigeant de fuir ses responsabilités, voire de se fondre dans le décor.

Je ne peux que vous inviter à penser aux futures générations de vos concitoyens en veillant particulièrement à cette situation. L'héritage pourrait être très lourd à assumer.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 29 juillet 2018

Monsieur le Préfet des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr

Objet : suivi des activités de Biogasconha

Monsieur le Préfet,

Comme vous le savez nous avons échangé avec les porteurs du projet de méthaniseur à Bénesse-Maremne lequel suppose des sites de stockage soit pour les lisiers qui viendront approvisionner les digesteurs, soit pour les digestats qui sortiront des digesteurs.

Ce dossier a été évoqué en CODERST et un arrêté préfectoral complémentaire a été présenté par Mme Chlaire Castagnède-Iraola (DREAL) lors de la réunion du 4 septembre 2017. Ma suppléante avait demandé la composition des produits qui seront épandus et où se feront les épandages. J'avais donc transmis son courriel à Monsieur Rousseau qui avait représenté Biogasconha et il avait fourni les informations.

Malgré tous les échanges positifs entre la SEPANSO et les responsables de la Société Fonroche, je viens d'être alerté par l'une des personnes qui habitent à proximité du site où doit être implantée une lagune.

Personne n'a pu voir le panneau sur lequel étaient apposées les deux pages de l'arrêté préfectoral portant décision d'examen au cas par cas... en date du 8 août 2017 indiquant que le projet de création d'une lagune de stockage de digestat de méthanisation d'une capacité de 12 000 m³ sur un terrain de 5000 m² environ situé lieu-dit « Loustaou » sur la commune de Magescq n'est pas soumis à la réalisation d'une étude d'impact (P.J. 1a et 1b – deux pages).

Lorsque l'information a été découverte au hasard d'une promenade dans l'endroit peu accessible où avait été placé le panneau, Madame Chantal Dulout s'est empressée d'adresser un courrier à la Société Fonroche (P.J.2. RAR en date du 09/04/2018) pour attirer l'attention sur les inexactitudes qui figurent dans l'arrêté (problème majeur : le niveau de la nappe phréatique affleurante).

Depuis cette date des photos ont été prises qui montrent que le secteur s'est même trouvé inondé.

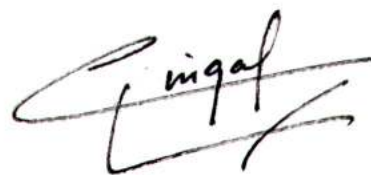
La SEPANSO, qui regrette un tel projet ait pu être envisagé en zone NC (Natura 2000), souhaite avoir communication du document de référence qui a défini que la nappe phréatique se situe entre 6 et 8 mètres.

Compte tenu des risques environnementaux et sanitaires, j'ai donc l'honneur de vous prier de saisir tous les services de l'Etat compétents pour que ce dossier soit remis à plat. Il semblerait absurde de réaliser un projet alors que chacun peut prévoir que la nappe phréatique exercera une pression verticale sur la bâche, laquelle serait susceptible de provoquer des débordements, et donc d'impact in fine le ruisseau du Magescq.

Puisque le projet est situé à proximité à l'ouest d'un quartier qui compte quelques 50 habitants, permettez-moi également de suggérer qu'une réunion soit organisée pour que les riverains puissent faire part de leurs appréhensions. Le 26 avril, M. Maus, directeur de Fonroche, qui a rencontré les époux Dulout et devait revenir au mois de mai pour faire de nouvelles propositions, ne donne pas signe de vie malgré une relance par SMS.

Naturellement, je me tiens à votre disposition pour le suivi de ce dossier.

En vous remerciant pour l'attention accordée à notre courrier dont l'importance ne vous échappera pas, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr
<http://www.sepanso40.fr>